

CONCERTATION SUR L'AVENIR DE L'ENSEMBLE CARNOT-LEOPOLD

AVIS CITOYEN

3 février 2024

Table des matières

Préambule	4
Les intervenants	5
Les membres du comité citoyen	6
Introduction	7
1. Des déplacements à organiser	8
1.1 Vers une transformation des habitudes de circulation.....	8
La circulation des bus	8
La circulation des voitures.....	8
La circulation des vélos.....	9
La circulation des piétons.....	9
1.2 Vers la suppression du stationnement de surface sur le cours Léopold.....	10
1.3 L'ensemble Carnot-Léopold, un espace à mobilités douces au cœur de la ville.....	11
L'allée centrale du cours Léopold.....	11
Les îlots entre les travées	11
Les contres allées Nord-Sud du cours Léopold	12
Le cœur de la place Carnot.....	12
L'allée Gisèle Halimi.....	12
2. Une animation à développer	13
2.1 Coexister pour perdurer	13
2.2 Des structures permanentes pour l'ensemble Carnot-Léopold.....	13
Place Carnot.....	13
Tout au long du Cours Léopold, entre l'allée Gisèle Halimi et la rue du Baron Louis	13
Une partie « fixe » entre la rue du Baron Louis et l'esplanade du Souvenir français	14
2.3 Des animations au rythme des saisons	15
Calendrier d'animation.....	15
Installations démontables au profit des événements existants.....	16
Conclusion	18
Annexes	19
Signature de l'avis par les citoyens	21

Préambule

Depuis le changement de municipalité en 2020, les élus de la Ville de Nancy souhaitent renforcer la participation citoyenne. Plusieurs initiatives ont été prises dans ce domaine : création d'une Assemblée citoyenne de 130 membres tirés au sort et renouvelés tous les ans, mise en œuvre d'un budget participatif, création d'un dispositif d'interpellation citoyenne du Conseil municipal, etc.

La Ville souhaite associer étroitement les citoyens dans ses réflexions autour de l'avenir de la place Carnot et du cours Léopold. La transformation de cet axe prestigieux fait débat depuis plusieurs années, notamment en raison de la foire.

La municipalité a décidé de mandater Res publica, cabinet de conseil en concertation, pour l'accompagner dans la préparation et l'animation d'un dispositif de participation citoyenne, en amont de toute décision, pour explorer les avenir possibles de la place Carnot et du cours Léopold. Cette concertation a été construite de façon que les différentes modalités puissent s'enrichir les unes les autres dans une logique de progressivité des débats.

D'une part, de septembre à octobre 2023, une concertation « ouverte », incluant un atelier ouvert à tout public, un atelier réservé aux 11 binômes des Ateliers de Vie de Quartier (AVQ) et aux membres de l'Assemblée Citoyenne Nancéenne et une rencontre spécifique avec l'AVQ Léopold – Ville vieille. A cela s'est ajouté un dialogue en ligne afin de solliciter expressément la participation des grand-nancéens.

D'autre part, entre novembre 2023 et février 2024, un Comité citoyen composé de 50 personnes tirées au sort illustrant la diversité de la population de la ville. La synthèse des premières modalités de dialogue lui ont été transmises pour alimenter sa réflexion. Après trois séances de travail (18 novembre, 13 janvier et 3 février), il a rédigé le présent avis citoyen, qui sera remis et présenté le 19 février au Conseil municipal de la Ville de Nancy.

Les membres du Comité citoyen devaient répondre à la question suivante :

« Quelles recommandations souhaitez-vous adresser au Conseil municipal de Nancy en vue de la requalification de l'ensemble Carnot-Léopold ? »

Le programme des trois samedis du Comité citoyen était le suivant :

- 18 novembre 2023 : formation aux enjeux de l'ensemble Carnot-Léopold à travers l'intervention de spécialistes (les noms des intervenants sont listés dans le chapitre « Programme ») et visite du site, commentée par l'équipe de Claire Alliod, paysagiste.
- 13 janvier 2024 : audition de personnalités présentant divers avis sous forme de tables rondes (les noms des intervenants sont listés dans le chapitre « Programme ») et choix des premières orientations
- 3 février 2024 : rédaction collective et adoption de l'avis citoyen

Les intervenants

Les trois séances de travail ont été animées par Robin Bénévent et Guillaume Guesnon, consultants de Res publica. Afin de faciliter la compréhension des citoyens sur les enjeux complexes de l'ensemble Carnot-Léopold, ils ont aussi été accompagnés par Claire Alliod, paysagiste, qui a réalisé de nombreux visuels et plans. Les intervenants rencontrés au cours des deux premiers samedis étaient les suivants :

Samedi 18 novembre 2023 :

Visite et présentation de l'ensemble Carnot-Léopold

- Claire Alliod, Marie Forêt, Cécile Claudel, paysagistes de l'agence Claire Alliod Paysage

Histoire du site et du patrimoine

- Paul-Marie Atger, directeur général adjoint des services à la Métropole du Grand Nancy et Ville de Nancy

Le site, ses usages et aménagements aujourd'hui

- Yannick Andres, chef de service patrimoine arboré à la Ville de Nancy

Les enjeux de mobilité et de stationnement

- Bertrand Mazur, directeur général adjoint pôle Mobilités et Développement Urbain Durables à la Métropole du Grand Nancy

La foire et les scénarios de relocalisation

- Paul-Marie Atger, directeur général adjoint des services à la Métropole du Grand Nancy et Ville de Nancy

Samedi 13 janvier 2024 :

Quels aménagements pour Carnot-Léopold ?

- Alexandre Hertzmann, Administrateur de l'association EDEN
- Michel Marquez, Responsable Unité Accompagnement ATMO Grand-Est
- Claire Haquet, Directrice de la bibliothèque Stanislas
- Xavier Pécot, Comité Fontaine Carnot
- Pierre-Emmanuel Jeunehomme, Directeur Général des Services Adjoint du Pôle Infrastructures et Moyens, Université de Lorraine
- Gérald El Kouatli, AVQ Léopold-Ville vieille
- Mathieu Bidaud, Notaire

Quelle animation pour Carnot-Léopold ?

- Arthur Garson, Président des forains de Nancy
- Régis Wintzer, Responsable développement commercial, Cirque Gruss
- Marie-Lise Braun, Pub Mac Carthy
- Jules Ferber, Vice-président étudiant de l'Université de Lorraine
- Nicolas Meyer, Chef d'établissement Notre-Dame-Saint-Sigisbert
- Fabienne Marchal, AVQ Léopold-Ville vieille

Information sur le projet de BHNS

- Bertrand Mazur, directeur général adjoint pôle Mobilités et Développement Urbain Durables à la Métropole du Grand Nancy

Les membres du comité citoyen

Hazem, Emmanuel A, Bernadette, Igor, Adrien, Ahmed Tarik, Pierre, François, Sakina, Laurent C, Monique, Laurent D, Lola, Gaetan, Martine, Jean-Pierre, Dominique, Lison, Emmanuel L, Marie, Morgane, Clémentine, Cyprien, Florence, Alice, Lise, Hélène, Marc, Jérémy, Frédéric, Caroline, Roger, Camille, Raphaël, Frédéric, Lara, Nicolas, Delphine, Charly et Chloé



Res publica a réalisé le tirage au sort selon des critères de genre, d'âge, de catégorie socio-professionnelle, de quartier de résidence et de relation à l'ensemble Carnot-Léopold pour illustrer la diversité de la population nancéenne.

Introduction

Alors qu'aujourd'hui les défis sont nombreux dans notre métropole, l'organisation d'un comité citoyen sur l'avenir de l'ensemble Carnot-Léopold nous offre une opportunité à saisir pour œuvrer à la transformation durable de cet espace afin qu'il devienne un **nouveau poumon** pour la ville de Nancy.

Dans un contexte de dérèglement climatique, la question écologique a été au cœur de nos préoccupations.

Actuellement sans âme et malgré sa forte identité historique, l'ensemble Carnot-Léopold est **un lieu de passage** terne, que nous voulons modifier, redynamiser. Il est temps d'**en faire un lieu de vie**, de façon écologique et responsable. A l'issue d'une réflexion engagée au sein du comité citoyen à l'initiative de M. le Maire de Nancy, nous avons émis des recommandations qui émanent de nos échanges.

Celles-ci tiennent compte des enjeux à différentes échelles : structurelles, écologiques, sociales, patrimoniales, culturelles... C'est l'expression de la nécessité de redonner une dimension positive à cet espace. C'est pourquoi, dans le document qui suit, nous allons détailler en deux axes différentes propositions.

La végétalisation de l'espace

Pour végétaliser l'ensemble Carnot-Léopold, nous proposons :

- Un nouvel alignement d'arbres place Carnot, le long de l'allée Gisèle Halimi
- Des arbustes, buissons et plantes grimpantes tout autour de la place Carnot
- Un agrandissement des pelouses situées dans les travées entre l'allée centrale et les chaussées latérales du cours Léopold

L'aménagement de noues avec plantations d'arbustes en creux, entre les chaussées latérales du cours Léopold et les futures pistes cyclables.

1. Des déplacements à organiser

1.1 Vers une transformation des habitudes de circulation

Un des points essentiels du réaménagement de l'ensemble Carnot-Léopold concerne la **transformation des voie latérales** de circulation. Cette transformation devra tenir compte de tous les modes de déplacement :

La circulation des bus

Le projet de **Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)** tel qu'il nous a été présenté par la Métropole du Grand Nancy nous semble particulièrement **bien adapté à notre vision** future de la métropole.

Pour être plus précis, l'idée de dédier exclusivement un côté de l'ensemble Carnot-Léopold aux transports en commun nous paraît très pertinente. En effet, cette approche devrait contribuer à optimiser la circulation des bus, respectant ainsi l'objectif du BHNS.

Toutefois, nous soulevons un point de vigilance : il est essentiel de prendre en considération les flux de traversées piétonnes liées aux usages des bâtiments et équipements environnants tels que l'université, l'école et les résidences particulières. Il sera également nécessaire de veiller à l'accès des véhicules de livraison et de secours.



Photo de l'agence AEI représentant le futur BHNS de Cayenne

La circulation des voitures

La circulation des automobiles devra s'opérer exclusivement à l'opposé de la voie BHNS, c'est-à-dire côté vieille ville, à **vitesse réduite** et en **double sens**. Cela impliquera de manière plus globale la refonte du plan de circulation du centre-ville.

Par ailleurs, nous proposons de maintenir une voie dédiée au stationnement minute, aux livraisons et aux véhicules de secours.

La limitation de vitesse devra être réduite à 30 km/h. Pour que cette limitation soit respectée, elle devrait s'accompagner d'aménagements de **ralentisseurs** avec passages piétons, permettant ainsi de créer des espaces sécurisés pour les traversées piétonnes.



Photo de l'agence Laure Planchais

La circulation des vélos

Pour des raisons de sécurité et pour séparer les flux vélos et voitures, nous estimons que la circulation des vélos ne devrait pas être intégrée aux voies latérales, mais que des **pistes cyclables** pourraient être aménagées **au sein de l'espace central** de l'ensemble Carnot-Léopold (voir plan page 12).



Photo de piste cyclable des berges du fleuve Saint-Laurent (Montréal)

La circulation des piétons

Les piétons (incluant les personnes valides, à mobilité réduite ou souffrant de tout type de handicap) doivent disposer de **trottoirs suffisamment larges**, de part et d'autre du cours Léopold, auxquels on ajoutera des espaces dédiés pour la traversée des deux voies de circulation et de l'espace central (voir partie 1.3).

Les piétons doivent se sentir **en sécurité** grâce à des dispositifs d'**éclairage nocturne** comme l'éclairage à détecteurs de mouvements et les passages piétons lumineux.



Photo de passage piéton lumineux



Exemple de ralentisseur

1.2 Vers la suppression du stationnement de surface sur le cours Léopold

La **suppression du stationnement de surface sur le cours Léopold** nous apparaît nécessaire à :

- la **réappropriation** de cet espace par les usagers ;
- la mise en valeur de la végétation ;
- la mise en valeur du patrimoine ;
- la diminution de la pollution visuelle et sonore ;
- la sécurité des déplacements piétons et cyclistes.

En revanche, nous proposons de **maintenir le stationnement sur l'esplanade du Souvenir français**, mais aussi une voie de **dépose-minute** le long du cours Léopold côté « vieille ville », pour permettre l'accès aux divers commerces, aux établissements scolaires (maternelle Roberti et école Saint Jean-Baptiste de La Salle notamment), aux services de livraison et à la clientèle des professionnels libéraux du côté sud de la place Carnot.

Ce projet implique des **changements de comportement** et une modification importante du fonctionnement et des habitudes actuelles. C'est pourquoi des alternatives à la circulation et au stationnement en voiture devront être proposées :

- **Favoriser l'utilisation du vélo**, avec la création de pistes cyclables sécurisées et d'abris vélos sécurisés aux entrées de la place Carnot et du cours Léopold
- **Favoriser l'utilisation des transports en commun** grâce au BHNS.

En proposant la suppression des places de parking aériennes, nous avons réalisé l'absence d'études ou de connaissances des taux de remplissage et d'usage des parkings souterrains Carnot et Manufacture. **Nous demandons la réalisation d'une étude** de ce type qui permettrait de mieux envisager le nombre places supprimées à « compenser ».

Nous envisageons également un prix de stationnement réduit ou gratuit en dessous d'une certaine durée, pour favoriser le stationnement de courte durée. Des abonnements avantageux pourraient également être proposés aux riverains.

Les riverains pourraient aussi être incités à stationner dans les parkings souterrains les plus proches : place Carnot et Manufacture, voire celui de la gare. Certains usagers du parking souterrain le trouvent insécurisant : il sera donc nécessaire de favoriser un sentiment de sécurité dans cet espace souterrain pour favoriser son utilisation par les citoyens.

1.3 L'ensemble Carnot-Léopold, un espace à mobilités douces au cœur de la ville

Nous constatons qu'à ce jour, l'espace central de l'ensemble Carnot-Léopold est très peu utilisé par les mobilités douces. L'emprise de l'automobile (stationnement et circulation) est trop importante tant d'un point de vue visuel que sonore. Il faut donc revoir l'ensemble, pour prioriser les circulations piétonne et cycliste.

Voici nos recommandations détaillées par espace :

L'allée centrale du cours Léopold

Le site étant classé au patrimoine historique, nous proposons une **allée centrale**, continue, **exclusivement piétonne** dans l'axe allant du cœur de la Place Carnot (à l'emplacement de la fontaine) à la Porte Désilles. Pour souligner l'aspect historique du lieu, nous proposons d'y installer des **panneaux informatifs** mais également des **œuvres d'art** rappelant l'identité de la ville.

Le **revêtement** de cette allée centrale devra permettre la circulation de tous les piétons et particulièrement des personnes à mobilité réduite, poussettes, etc. Il devra également être perméable à l'eau de pluie.

Les îlots entre les travées

Il semble indispensable de supprimer les places de stationnement et d'aménager une zone végétalisée en **agrandissant les pelouses**, ce qui permettrait d'avoir des espaces libres pour se reposer.

Des **îlots de verdure** seront ainsi séparés par les travées existantes, c'est-à-dire les chemins perpendiculaires à l'allée centrale :

- L'allée Gisèle Halimi et la rue du Baron Louis, actuellement accessibles en voiture, le resteront mais seront également **praticables en vélo**
- Les trois autres travées perpendiculaires seront **exclusivement réservées aux piétons**.

En plus de ces 5 « travées », nous souhaitons ajouter des **traverses piétonnes obliques**, pouvant être de forme courbe, pour réaliser des trajets courants, comme aller de la faculté de droit au restaurant universitaire. Ces chemins, aménagés de manière naturelle en sous-bois, permettraient une promenade naturelle sous les arbres entre les pistes cyclable et l'allée centrale.

Les contres allées Nord-Sud du cours Léopold

Elles sont actuellement occupées par le stationnement aérien, qui devrait laisser la place à **deux pistes cyclables à double-sens** de chaque côté du cours Léopold.

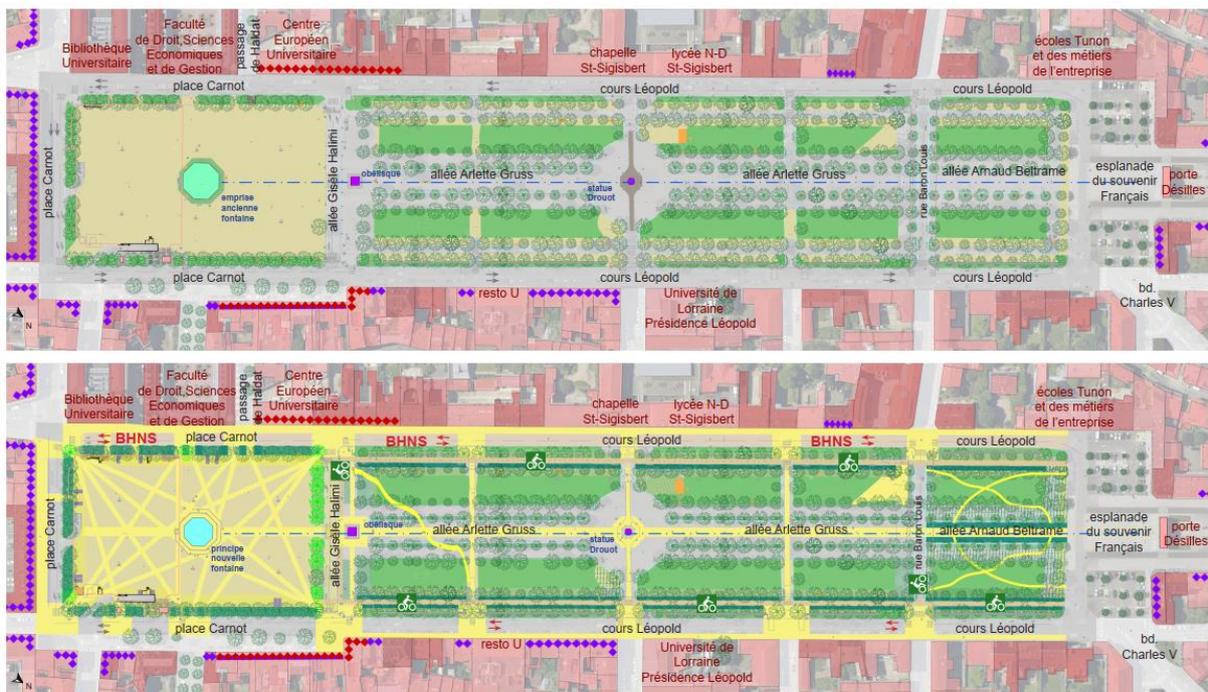
Le cœur de la place Carnot

Le revêtement actuel de la place Carnot est salissant en cas d'intempéries. Il n'est pas praticable pour les poussettes et les fauteuils roulants. Afin de permettre une bonne traversée de la place pour tous, nous proposons d'aménager des **allées** de circulation avec un **revêtement adapté** pour tous les publics et tous les temps. Ces allées doivent **relier les principaux points** d'entrée entre eux. Il serait intéressant de poursuivre l'axe principal de symétrie du cours Léopold par une **allée centrale** sur la place Carnot de part et d'autre de la future fontaine.

Il n'est pas nécessaire de délimiter des pistes cyclables sur la place Carnot.

L'allée Gisèle Halimi

Elle doit rester praticable pour les camions qui doivent accéder à la place Carnot et au cours Léopold. Il faudrait **remplacer son revêtement** actuel par un autre soulignant la continuité entre la place Carnot et le cours Léopold (code couleur, alignements...) mais capable de supporter le poids des camions. Il faudrait **remplacer la barrière** d'accès actuelle par un système plus esthétique.



Plans : existant et projet des déplacements tel que demandé par le comité citoyen, réalisés par l'agence de paysage Claire Alliod

fond de plan (rappel)

- bâtiment à conserver au titre de son intérêt patrimonial
- élément protégé au titre de son intérêt patrimonial
- élément en eau ou ouvrage hydraulique à conserver ou à requalifier
- composition architecturale à préserver ou à restituer
- activités commerciales
- édifices techniques

usages et aménagements projetés

- | | |
|---|---|
| <p><i>les usages</i></p> <ul style="list-style-type: none"> cheminement piéton (trottoirs, traverses) «chemin naturel» piste cyclable BHNS services (abri-vélo et rack, arrêt BHNS etc) rack vélo <p><i>les traitements de sols</i></p> <ul style="list-style-type: none"> espace enherbé existant stabilisé existant enrobé existant traitement de sol spécifique «partie fixe» à dominante végétale traitement de sol spécifique desserte place Carnot (foire, cirque, etc) | <p><i>les aménagements paysagers</i></p> <ul style="list-style-type: none"> principe d'une nouvelle fontaine noues, jardins de pluie avec plantation d'arbustes en creux arbre existant plantation d'arbres agrandissement des pelouses désimperméabilisation arbustes, buissons et plantes grimpantes tout autour de la place Carnot |
|---|---|

2. Une animation à développer

2.1 Coexister pour perdurer

Les événements tels que la **foire attractive**, le **cirque** Arlette Gruss et les **guinguettes** sont importants pour les Nancéiens. Depuis plus d'un siècle, la foire et le cirque sont installés sur la place Carnot et le cours Léopold. Ces temps festifs dynamisent la ville, la région, et sont un plaisir pour les Nancéiens depuis plusieurs générations. **Ces événements doivent perdurer** mais ne peuvent pas rester implantés tels qu'ils le sont aujourd'hui et des changements sont indispensables pour que l'ensemble devienne pérenne.

Ainsi, les aménagements que nous demandons (végétalisation, nouveau plan de circulation, noue, aménagement fixes (*voir page 15*) doivent être pris en compte, notamment par les forains. Pour ce faire, ils peuvent **repenser leur organisation** au bénéfice d'une place qui sera utilisée toute l'année.

Pour garantir ces changements, les forains devront s'installer de la place Carnot à la rue Baron Louis, ce qui implique une légère réorganisation. Voici des solutions possibles :

- **réduire le nombre de manèges** sur cet espace
- **repenser leur taille**
- **répartir les attractions dans le centre-ville** de Nancy (dans les rues adjacentes ou dans d'autres lieux comme le parc de la Pépinière, la place de la Carrière ou la place Simone Veil)

Il en va de même pour le **cirque** qui **a toute sa place** sur la place Carnot et qui doit s'adapter à une nouvelle végétalisation (arbustes, buissons et plantes grimpantes installées sur le pourtour de la place) ainsi qu'à l'emplacement de la structure de la fontaine. Place Carnot, il est nécessaire de **repenser un sol** aux traitements spécifiques en adéquation avec la foire, le cirque, l'usage des piétons, le rendant plus praticable et esthétique.

Enfin, nous souhaitons que les **guinguettes** puissent étendre leurs emplacements et s'installer pendant des **périodes plus longues**. Elles devront s'adapter aux modifications de la place Carnot mais surtout pourront en bénéficier (via le mobilier urbain, les ombrières installées, etc.).

2.2 Des structures permanentes pour l'ensemble Carnot-Léopold

Place Carnot

Nous soutenons l'idée de rétablir une **fontaine**, en réutilisant son emplacement historique au centre de la place Carnot. Cependant, nous ne nous prononçons pas sur le type de fontaine à installer : traditionnelle, plus contemporaine ou sous forme de jets d'eau comme au parc de la Pépinière.

Tout au long du Cours Léopold, entre l'allée Gisèle Halimi et la rue du Baron Louis

Le pourtour de cet espace est propice à l'installation d'un **parcours de santé** avec des **agrès** fixes. Nous proposons l'installation de **panneaux d'information** avec d'un côté **des explications historiques**, de l'autre des propositions d'exercices. Nous proposons aussi l'installation de **canisacs**.

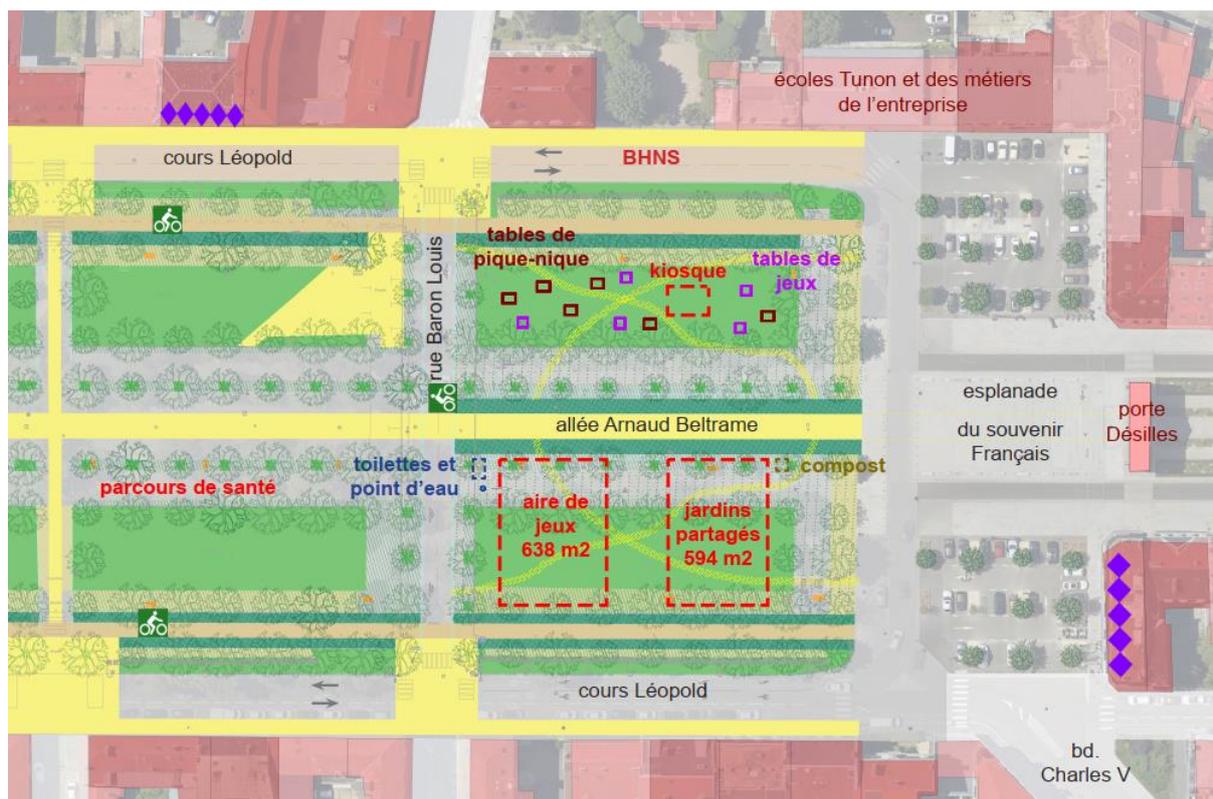
*Pour animer l'espace, nous proposons également de nombreuses **installations démontables** sur ces deux premiers espaces.*

Une partie « fixe » entre la rue du Baron Louis et l'esplanade du Souvenir français

Afin de permettre aux manifestations les plus plébiscitées (foire, cirque...) de s'installer depuis la place Carnot jusqu'à la rue Baron Louis, nous proposons qu'une **partie « fixe » avec des installations pérennes** soit aménagée à l'extrémité du cours Léopold, entre la rue du Baron Louis et l'esplanade du Souvenir. Cet emplacement permettrait aux usagers de bénéficier d'un espace bien délimité, exclusif et permanent tout au long de l'année.

Nous proposons d'installer dans cette partie fixe :

- des aménagements répondant aux **besoins fondamentaux**
 - des **bancs**
 - des **toilettes publiques**. Il en existe place Carnot, mais nous aimerions l'installation à l'autre bout de l'ensemble Carnot-Léopold de secondes toilettes, **gratuites**. Elles pourraient intégrer un système de nettoyage automatisé et doivent être suffisamment **larges** pour les personnes à mobilité réduite ou les poussettes. Un espace séparé avec une **table de change** serait un ajout appréciable.
 - des **points d'eau potable** (à l'identique de celle de la Place de la Croix de Bourgogne)
- de **l'information**
 - un **panneau** avec un **plan** des lieux, et plusieurs panneaux en français et en anglais avec des informations sur les points d'intérêt de l'ensemble Carnot-Léopold. Pour les autres langues, un QR code serait appréciable. Les **personnes malvoyantes** doivent bénéficier de bandes de guidage podotactiles au sol ainsi qu'une version en braille des informations disponibles sur les panneaux.
- des **activités récréatives**
 - des **tables de pique-nique** et des **tables de jeux** de société comme les échecs. Plutôt que de séparer les deux types de tables, il doit être possible d'intégrer les plateaux de jeu aux tables de pique-nique.
 - une **aire de jeu** pour les enfants. En s'inspirant d'autres aires déjà existantes à Nancy (Pépière, Sainte Marie...), nous recommandons des structures pour les différentes classes d'âge avec une **zone délimitée** pour plus de sécurité. Les matériaux utilisés devront bien sûr respecter les normes de construction adaptées à ces structures, mais nous souhaitons aussi privilégier les **matériaux recyclables**.
 - un **kiosque** pour faciliter les activités étudiantes, associatives et culturelles.
 - un système de **compostage** doit être installé.
 - un **jardin partagé**, sous réserve d'une consultation des riverains sur son utilité afin de ne l'installer qu'avec la certitude qu'il servira.
 - un **hôtel à insectes** permettant à la biodiversité de s'épanouir.



Plan de la « partie fixe » telle que demandée par le comité citoyen, réalisé par l'agence de paysage Claire Alliod

2.3 Des animations au rythme des saisons

Nous voulons redonner vie à l'ensemble Carnot-Léopold qui, en dehors des périodes de la foire, des guinguettes et du cirque, n'est pas un véritable **espace de vie et de rencontre**. Cela passerait par un **calendrier d'animation** et un certain nombre d'**aménagements temporaires**.

Calendrier d'animation

En complément de la foire, du cirque et des guinguettes qui animent l'ensemble Carnot-Léopold seulement 4 mois sur 12, nous demandons la mise en place d'**expositions** (artisanales, artistiques ou autres), d'un **marché aux plantes** et d'un **cinéma en plein air**. Nous avons évoqué au cours de nos travaux d'autres idées comme un vide-greniers, des marchés (nocturne, de producteurs, artisanal, une extension du marché de Noël...), des spectacles (de marionnettes, concerts...) et pourquoi pas des événements sportifs et un second jardin éphémère.

En termes de temporalité, nous envisageons une reconduction :

- hebdomadaire pour les marchés de producteurs ;
- trimestrielle pour les expositions et le marché aux plantes ;
- annuelle pour le cinéma en plein air et marché nocturne pendant les beaux jours ainsi que pour les événements sportifs et le jardin éphémère ;
- à la demande ou à définir pour le vide-greniers et les spectacles (de marionnettes, concerts ou autres).

Les événements peuvent se chevaucher, cependant nous souhaitons quand même garder des semaines sans animation afin de faire bénéficier aux riverains d'un environnement plus calme.

Proposition de calendrier :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Foire												
Cirque												
Guinguette												
Cinéma en plein air												
Expositions												
Marché de producteurs												
Marché aux plantes												
Evénements sportifs												
Marché de Noël												
Marché nocturne												
Jardin éphémère												

Légende : **Animations actuelles** **Animations proposées**

Installations démontables au profit des événements existants

Afin de profiter de l'espace sans empêcher la tenue de la foire et du cirque, nous avons pensé à des aménagements démontables le reste de l'année sur l'ensemble de la place Carnot jusqu'à la rue Baron Louis. Nous avons principalement retenu l'installation :

- sur la **place Carnot** : d'une **petite scène en bois** pour accueillir les divers spectacles proposés plus haut (*illustration ci-dessous*) + une **ombrière** à proximité de la fontaine pour se reposer, s'abriter et accueillir des animations temporaires (*illustration ci-dessous*) ;
- sur la **place Carnot et le cours Léopold** : de **tables** de pique-nique et de jeux de société pour rendre l'espace convivial ainsi que de **bancs** afin de pouvoir manger assis ou se reposer. Nous avons également pensé à des **chaises déplaçables** (*illustration ci-dessous*) (notamment autour de la fontaine afin de profiter de la fraîcheur, tout en nous interrogeant sur les risques de dégradation et de vols) et à des **kiosques** animés par et pour les étudiants de l'ensemble Carnot-Léopold (*illustration ci-dessous*).



Photo de scène en bois (pinkeventlocation.com)



Photo de chaises déplaçables (decoatouslesetages.fr)



Photo de Kiosque (Gadero.fr)



Photo d'ombrière proposée par Claire Alliot

Conclusion

Nous avons apprécié de pouvoir nous exprimer. Nous remercierons les élus de nous avoir donné une voix et de nous avoir écouté. Nous avons confiance dans le conseil municipal pour prendre en compte l'avis citoyen et l'utiliser au mieux. Nous remercions également tous les intervenants du Comité citoyen pour leurs contributions.

En synthèse, voici les principaux points que nous souhaitons porter à votre attention :

- **un aménagement qui tienne compte des enjeux climatiques et de la nécessité d'adapter la ville**
- **une végétalisation importante**
- **une réduction de la place de la voiture au profit du développement des transports en commun, des aménagements piétons et cyclistes**
- **le maintien des animations existantes et le renforcement de l'animation pour un espace vivant en toute saison**

Ces orientations ont pour vocation de **faire revivre cet espace si connu et pourtant si délaissé**. Nos rencontres et nos échanges ont permis d'assoir les volontés de bien-être, de service durable, de respect de l'environnement, mais aussi de développement culturel, économique, social et **simplement humain**.

Annexes

Ces illustrations ont été réalisées par Claire Alliod, paysagiste, qui a suivi les travaux du Comité citoyen et illustré ses préconisations.



cette image montre des intentions de projet, elle est destinée à illustrer l'avis citoyen

Avenir de la place Carnot et du cours Léopold

*illustration avis citoyen - place Carnot vue du dessus
16 février 2024*

AGENCE
DE
PAYSAGE
CLAIRE
ALLIOD



cette image montre des intentions de projet, elle est destinée à illustrer l'avis citoyen

Avenir de la place Carnot et du cours Léopold

*illustration avis citoyen - place Carnot
16 février 2024*

AGENCE
DE
PAYSAGE
CLAIRE
ALLIOD



cette image montre des intentions de projet, elle est destinée à illustrer l'avis citoyen

Avenir de la place Carnot et du cours Léopold
illustration avis citoyen - entre l'obélisque et rue Baron Louis
 16 février 2024

AGENCE
 D'URBANISME
 D'AMÉNAGEMENT
 D'ESPACES
 PUBLICS

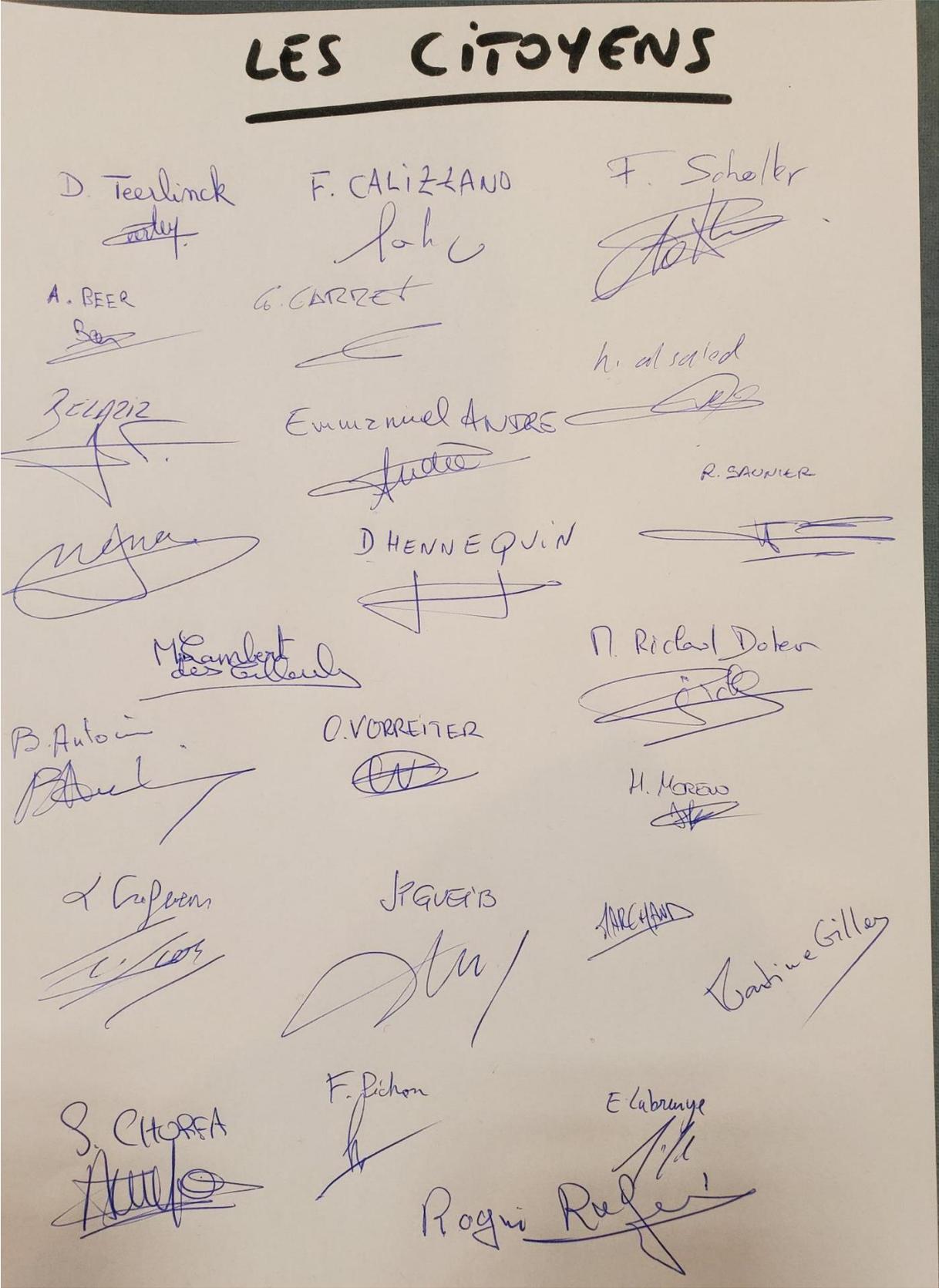


cette image montre des intentions de projet, elle est destinée à illustrer l'avis citoyen

Avenir de la place Carnot et du cours Léopold
illustration avis citoyen - partie fixe
 16 février 2024

AGENCE
 D'URBANISME
 D'AMÉNAGEMENT
 D'ESPACES
 PUBLICS

Signature de l'avis par les citoyens



Jiri
Lise Dillet.

L. Dupuch.
Dupuch

I. ASTRE



C. PLAIN



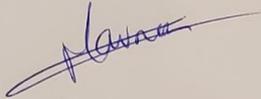
M. OFFREY



C. Rondeaux

Rondeaux

A. MAUREL



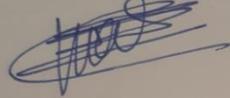
L. Kammer



C. THOMAS



F. Martin



N. Steinmetz



L. DEVILLERS



M. LANET

